

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'AVIRON

PROCES-VERBAL
de la REUNION du COMITE DIRECTEUR
Nogent-sur-Marne, le 30 janvier 2010

- 1- Approbation du procès-verbal du comité directeur du 28 novembre 2009
- 2- Arrêté des comptes 2009
- 3- Projet de budget 2010
- 4- Point sur les cadres techniques
- 5- Aviron Féminin
- 6- Point sportif
- 7- Assemblée Générale 2010
 - Ordre du jour
 - Attribution de la Grande Médaille d'Or
 - Tarifs 2011
- 8- Organisations :
 - Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage des régates nationales 2010
 - Candidature de la France à l'organisation des championnats du monde 2015
 - Date de la Coupe de France MAIF 2011
 - Désignation des organisateurs des régates nationales 2011
- 9- Attribution des labels 2010 Ecole Française d'Aviron
- 10- Avancement des travaux des commissions et des groupes de travail
- 11- Vœux des ligues
- 12- Informations sur les dossiers en cours
- 13- Questions administratives
- 14- Questions diverses

Sont présents :	Jean-Jacques MULOT Jean-Pierre CAUMONT Didier MARCHANDEAU Lionel GIRARD Lydie JOUVRAY Thierry RENAULT Roland WEILL Isabelle DANJOU Michel ANDRIEUX Geneviève AUBRY Gérard BALMARY Nadia BOUDOUX Jacques DECRIEM Michel DOUTRE Christine JANCENELLE Patrick JOMAIN Alain LE PENVEN Philippe LOT Alain TELLIER Pierre TRICHET Alain WACHE	Président Secrétaire général Trésorier Vice Président Vice Présidente Vice Président Vice Président Membre du Bureau Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur
Total :	21 votants	
Assistent :	Pascal BERREST Gilles PURIER Vanessa LETE Noémie MORIN Yves DEFONTAINE	Directeur Technique National Directeur Technique National Adjoint Secrétaire de Direction Chargée de communication Commissaire aux comptes KPMG
Excusés :	Vincent BUSSER Sophie GAUTIER-GUYON Evelyne IMBERT	Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur

JJ. MULOT préside la séance et ouvre les débats à neuf heures et souhaite la bienvenue à Yves DEFONTAINE, commissaire aux comptes de la société d'expertise comptable KPMG.

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 28 novembre 2009

JP. CAUMONT propose à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 28 novembre 2009.

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 28 NOVEMBRE 2009 EST ADOPTE A L'UNANIMITE (18 votants).

2. Arrêté des comptes 2009 (annexe 1)

D. MARCHANDEAU commente le document analytique de l'exercice 2009 qui présente un déficit de 30 187 euros soit 0.48% du réalisé.

D. MARCHANDEAU précise que ce résultat a été validé par nos commissaires aux comptes, la société KPMG.

Dans chaque grand thème sont affectés, sur chaque action, les frais de personnel (salaires et charges), les frais de fonctionnement, les frais de promotion-communication qui lui sont propres.

Le trésorier rappelle que ces comptes présentent une particularité due au résultat du contrôle fiscal qui a validé les principes de choix fiscaux pris par la fédération en 2001. Cette validation fait apparaître dans les comptes un produit exceptionnel net d'environ 50 000 euros (reprise de la taxe professionnelle des années 2006 à 2008 provisionnée à tort moins l'impôt sur les sociétés dû).

La fédération bénéficie d'une subvention importante de la part du ministère en faveur du haut niveau. Une politique fédérale volontariste en faveur du haut niveau est donc indispensable.

D. MARCHANDEAU remercie la direction technique nationale, KPMG, et Isabelle DUBUC du service comptabilité de la FFSA.

JJ. MULOT remercie D. MARCHANDEAU pour son travail.

Yves DEFONTAINE, commissaire aux comptes KPMG, indique que les contrôles ont été effectués et les comptes approuvés par KPMG.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE UNANIMEMENT L'ARRETE DES COMPTES 2009 (18 votants).

Ils seront ainsi soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la fédération.

Puis D. MARCHANDEAU demande au comité directeur de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat en réserves.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITE (18 voix) DE PROPOSER A L'ASSEMBLEE GENERALE D'AFFECTER LE RESULTAT EN RESERVES

3. Projet de budget 2010 (annexe 2)

D. MARCHANDEAU présente et commente les principaux éléments du projet de budget 2009, à savoir :

- augmentation des licences de 2% or à ce jour l'augmentation est de moins de 1%, il faut absolument faire un effort pour atteindre cet objectif,
- le partenariat EDF augmente de 10 000 euros obtenus dans le cadre des randonnées,
- le partenariat avec la Française des Jeux subit une hausse de 10 000 euros pour atteindre la somme de 30 000 euros,
- organisation d'un événement EDF : un budget de 20 000 euros est prévu sur cette action,
- les primes à la performance sont calculées sur la base de 8 médailles d'argent,
- toutes les actions habituelles sont reconduites : coques, moteurs, aide à la création de clubs...,
- nécessité de restructurer la FFSA par l'embauche d'un directeur administratif et financier : une somme de 45 000 euros a été prévue à cet effet, mais tout dépendra du montant de la subvention obtenue auprès du ministère,
- la revue aviron entraîne un déficit annuel chronique situé entre 90 et 100 000 euros, le nombre d'abonnés est en constante diminution (à ce jour 2 200 abonnés), réflexion sur changement présentation et contenu pour faire de cette revue un véritable magazine, nous passerions de 6 revues de 40 pages à 4 revues de 60 pages,
- le championnat du monde senior qui aura lieu en Nouvelle-Zélande engendre une augmentation importante du budget dédié au haut niveau. Une demande exceptionnelle sera faite au MSS à hauteur de 350 000 euros.

Si le Ministère n'affecte pas à la fédération les montants souhaités de subventions, il faudra revoir le budget afin d'équilibrer les comptes, ce qui fera si nécessaire l'objet d'un budget ajusté.

JJ. MULOT insiste sur le fait que ce budget est optimiste, notamment en matière de recettes, mais il est important de montrer notre volonté d'avoir un budget dynamique.

D. MARCHANDEAU insiste sur la faiblesse de nos ressources propres. La fédération ne finance son budget qu'à hauteur de 18 % ce qui est beaucoup trop faible vis-à-vis de l'extérieur et notamment vis-à-vis du Ministère.

A. TELLIER souhaite savoir s'il est envisagé de supprimer des actions.

JJ. MULOT indique que si la subvention demandée n'est pas octroyée par l'état, des adaptations seront obligatoirement faites (limitation de stages, effectifs des collectifs, actions fédérales à revoir,...).

P. BERREST indique que ce budget optimiste prend en compte un certain nombre de paramètres. Il est clair qu'il faut fonctionner à l'économie et travailler sur d'autres pistes (recherches de nouveaux partenaires, réflexions sur les subventions...).

T. RENAULT indique que le budget est basé sur un effectif de rameurs sélectionnés très large. Un effectif prévu qui bien souvent est moindre lors de l'échéance sportive.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE LE PROJET DE BUDGET 2010 (19 votants).

Puis, D. MARCHANDEAU rappelle que les élus fédéraux ayant conclu une convention avec la fédération doivent en avertir cette dernière, le commissaire aux comptes devant établir un rapport spécifique les décrivant à l'assemblée générale.

AUCUNE NOUVELLE CONVENTION N'EST SIGNALÉE.

4. Point sur les cadres techniques (Annexe 3)

P. BERREST revient sur la demande d'A. WACHE lors du comité directeur du 28 novembre concernant les cadres techniques.

Une situation des cadres techniques est diffusée à l'ensemble du comité directeur (annexe 3).

L'équilibre entre les entraîneurs nationaux (EN), les conseillers techniques nationaux (CTN) et les conseillers techniques régionaux (CTR) a peu évolué depuis 6 ans.

La répartition actuelle est de 14 EN, 14 CTN, 14 CTR.

L'an passé ont eu lieu les mouvements suivants :

- G. BOSQUET, CTR de la ligue de Champagne-Ardenne, a intégré l'encadrement du Pôle France et Espoirs de Toulouse
- V. GAZAN, CTR de la ligue de Haute-Normandie, a intégré l'équipe d'encadrement du Pôle France et Espoirs de Nancy
- Charles DELVAL, CTR de la ligue de Picardie est devenu CTN sur la ligue d'Aquitaine
- Y. DESLAVIERE, CTR de la ligue Ile-de-France, a pris d'autres orientations
- JP. FAIN, adjoint au directeur technique national, est parti en retraite
- H. PREVOST est arrivé au sein de la direction technique nationale en remplacement de JP. FAIN.
- Virginie TELLIEZ a été affectée sur un poste INSEP réservé aux sportifs de haut niveau suite à sa réussite au professorat de sport
- Camille RIBES, professeur de sport stagiaire, a été affectée en tant que CTR sur la ligue d'Aquitaine

P. BERREST précise que :

- certains CTN exercent des missions régionales en plus de leurs missions nationales
- les ligues n'ayant pas de cadres techniques affectés ont bénéficié de l'aide de la fédération pour l'embauche de techniciens sportifs régionaux.
- pour l'année 2010, deux postes sont ouverts au concours de professeur de sport
- le secteur de la formation est en manque d'effectif pour l'encadrement des sessions
- les missions des cadres continuent à être fortement orientées vers le haut niveau
- les missions des CTR ont évolué mais ce sont toujours des cadres polyvalents qui interviennent sur la compétition, le développement et la formation. Une mission particulière sur le programme jeune talent leur a été confiée. Chacun d'entre eux doit suivre, dans leurs clubs, des jeunes rameuses et rameurs à potentiel.

A.WACHE ressent un gros déficit sur le développement des sites de pratique, la professionnalisation, la création de clubs.

JJ. MULOT indique que la fédération a conscience qu'il faudrait davantage de cadres techniques mais pour autant il n'est pas réaliste de penser que leur nombre augmentera à l'avenir. Les techniciens sportifs régionaux, qui bénéficient d'aides de la fédération, sont une réponse à cette situation.

P. BERREST évoque la répartition des tâches des CTR.

En fonction des régions et des objectifs des ligues, certains choix doivent s'opérer et sont retranscrits, avec l'accord du président de Ligue, sur les lettres de missions. Chaque ligue a sa spécificité.

A.WACHE souhaite que soient données des priorités sur les missions en fonction des orientations des ligues.

P. BERREST indique que les projets de lettres de missions des cadres techniques sont adressés aux présidents de ligues et cadres techniques pour avis avant proposition à la direction régionale. Il propose une concertation plus poussée lors de leur élaboration afin de mieux cibler les besoins des ligues.

Les directives techniques nationales sont écrites à partir du projet fédéral hormis le rayonnement. Les missions des cadres techniques sont orientées sur le haut niveau, le développement et la formation.

P. TRICHET s'interroge sur le pouvoir de la DTN quand à l'évolution de carrière des cadres.

P. BERREST précise que les cadres techniques (DTNA, EN, CTN, CTR) appartiennent pour la plupart au corps des professeurs de sport. Il faut dissocier les missions et les corps. Les missions sont indépendantes des corps. Le DTN donne les missions mais n'intervient pas sur l'évolution dans les corps qui est de la responsabilité de l'administration. Il peut être consulté pour donner son avis.

5. Aviron Féminin (Annexe 4)

JJ. MULOT rappelle que le renforcement de l'aviron féminin de compétition figure dans les priorités du projet fédéral 2009-2012 adopté l'an dernier par le comité directeur. C'est pourquoi cet important sujet est à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

JJ. MULOT, après avoir rappelé les éléments de la situation à ce jour de l'aviron féminin de compétition, précise les différentes actions fédérales qui viennent d'être entreprises. Elles concernent d'une part l'aviron féminin de haut niveau et d'autre part le développement du secteur féminin.

Il souhaite, par cette déclaration jointe en annexe 4, réaffirmer l'ambition fédérale forte sur la pratique féminine de compétition et insiste pour que tous les acteurs de l'aviron français se mobilisent sur ce projet.

T. RENAULT insiste sur le fait que ces objectifs doivent être déclinés au niveau des régions.

6. Point sportif

P. BERREST fait un point sur l'actualité du haut niveau.

• **Tests ergométriques :**

Progression intéressante de certains sportifs.

Les résultats des moins de 23 ans sont moyens

A noter chez les féminines quelques bonnes performances mais sans évolution significative.

• **Stages hivernaux :**

- **Seniors :**

Les seniors A (44 sportifs) se sont retrouvés à Prémanon du 4 au 16 janvier.

Des absences lors de ce regroupement :

J. BAHAIN et C. BERREST pour finaliser leur cycle d'études

J. DESPRES pour raisons professionnelles

B. RONDEAU et JD. BERNARD pour blessure

Deux stages seniors sont programmés du 22 février au 6 mars. L'un à Saint-Cassien avec 22 sportifs et le second à Temple-sur-Lot avec 24 sportifs.

- **Seniors moins de 23 ans**

Les moins de 23 ans se retrouveront du 11 au 19 février à Temple-sur-Lot (45 sportifs).

- **Secteur jeunes**

Un stage se déroulera du 13 au 21 février à Soustons et regroupera 40 juniors et 10 jeunes talents.

8 sportifs se rendront à Turin du 12 au 14 février.

- **Secteur handi-aviron**

13 sportifs handi-aviron participeront à un stage à Bourges du 8 au 14 février.

• **Tests de musculation :**

Ces tests ont présenté de bonnes informations sur la catégorie poids légers et des résultats moyens chez les toutes catégories.

Certains sportifs ne s'entraînent pas assez. La DTN met la pression pour que la quantité d'entraînements évolue.

A signaler, la participation de C. BERREST et J. BAHAIN, invités par Concept 2, au championnat européen d'ergomètre en Allemagne les 30 et 31 janvier.

• **Suivi socioprofessionnel :**

Plusieurs conventions d'insertion professionnelle viennent d'être signées :

- pour Jonathan MATHIS avec la Banque Populaire
- pour Rémi DI GIROLAMO avec AREVA
- pour Julien DESPRES avec COFELY, filiale de GDF SUEZ

Actuellement, des contacts sont en cours pour des conventions avec :

- ERDF pour Thomas BAROUKH ;
- Communauté Urbaine du Grand Nancy pour Stéphanie DECHAMP
- Centre de Rééducation Fonctionnelle de Nancy pour Pierre-Jean PELTIER

• **Echanges internationaux :**

Des contacts ont été pris avec des représentants de la Fédération Allemande d'Aviron pour évoquer de futures actions dans le cadre d'échanges Franco-Allemand concernant le programme Jeunes Talents.

Discussion :

P. TRICHET souhaite obtenir des précisions sur les appairages qui avaient été évoqués lors du précédent comité directeur.

P. BERREST indique que suite à l'annulation du stage programmé à Mantes-la-Jolie pour cause d'intempéries, les pignes programmées pour les seniors toutes catégories n'ont pu être effectuées. A ce jour, les sportifs de ce secteur travaillent en 2- et il n'est pas envisagé d'effectuer des pignes en paires croisées.

• Forum des Entraîneurs de clubs :

38 entraîneurs de clubs ont été conviés à cette réunion les 28 et 29 janvier. Ce regroupement a laissé une place prédominante aux échanges entre entraîneurs de clubs et entraîneurs nationaux et semble avoir été bien apprécié.

T. RENAULT dresse un bilan succinct de ces deux jours :

- Points forts :

- Parole a été donnée aux entraîneurs de clubs qui ont pu présenter les actions qu'ils menaient au sein de leur structure
- Diversité des thèmes abordés
- Présentations effectuées par les entraîneurs nationaux très appréciées

- Points à améliorer :

- Aborder moins de sujets afin de pouvoir développer les échanges et respecter les temps de paroles.

T. RENAULT propose de rédiger et de diffuser un compte-rendu complet sur ces journées aux membres du comité directeur.

P. BERREST indique qu'un questionnaire sera prochainement adressé aux participants de ce forum afin de connaître leur ressenti.

JJ. MULOT se réjouit de l'organisation de ce forum qui est un moment privilégié d'échanges. Il est nécessaire de pérenniser ce type de réunion.

• Rameurs de l'année

R. WEILL rappelle qu'un jury de 9 personnes, issues de la presse, de nos partenaires, des anciens champions, des élus fédéraux et des cadres techniques, a désigné, pour l'année 2009, le rameur et la rameuse de l'année.

Nathalie BENOIT, en concurrence avec Stéphanie DECHAMP, a obtenu 8 voix sur 9 et Frédéric DUFOUR, en concurrence avec Jean-Christophe BETTE et Fabien TILLIET, a obtenu 6 voix sur 9. Ces deux sportifs seront récompensés lors de l'assemblée générale de la fédération le samedi 20 mars prochain à Libourne.

I.DANJOU précise qu'elle participera avec Nathalie BENOIT au Rallye des Gazelles en mars prochain. Elles ne pourront être présentes à l'AG.

7. Assemblée générale 2010

Ordre du jour (Annexe 5)

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2010 EST ADOPTE A L'UNANIMITE (21 voix).

Attribution de la Grande Médaille d'Or

JJ. MULOT rappelle l'article 24 du Règlement Intérieur de la FFSA.

Le bureau fédéral propose d'attribuer la Grande Médaille d'Or à Roger BELOT, Président de la MAIF, et à travers lui à toute la MAIF pour son action partenariale à nos côtés depuis 20 ans.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE D'ATTRIBUER UNANIMEMENT (21 voix) LA GRANDE MEDAILLE D'OR DE LA FFSA A ROGER BELOT

Tarifs 2011

D. MARCHANDEAU présente et commente la proposition de grille des tarifs 2011.

D. MARCHANDEAU indique qu'il est nécessaire de montrer à l'Etat et à nos partenaires que la fédération prend des dispositions pour augmenter ses ressources propres (recherche de partenariats complémentaires, augmentation du tarif des licences,...). Comme indiqué lors de la présentation du budget les licences et affiliation ne représente que 18% du budget, il faut atteindre et dépasser la barre des 20%.

LICENCES :

Licence A : 34 €, dont 1,50 € affectés aux championnats et critères nationaux avec ristourne aux ligues de 6 euros.

Licence D : 12 €, dont 0,50 € affectés aux championnats et critères nationaux avec une ristourne aux ligues de 2 euros.

Licence U : 13,00 € dont 0,50 € affectés aux championnats et critères nationaux avec une ristourne aux ligues de 2, 30.

Titre Initiation : 1,60 € (inchangé)

AFFILIATION :

Affiliation d'un club à la FFSA : 194 €

AVIRON MAGAZINE :

Abonnement collectif : 15 € (inchangé)

Abonnement individuel : 25 € (inchangé)

Discussion :

N. BOUDOUX s'étonne que la fédération embauche un directeur administratif et financier, ce qui représente un coût important, alors qu'on cherche par ailleurs à faire des économies.

D. MARCHANDEAU indique qu'il faut appréhender toutes les facettes de ce besoin et que des investissements sont parfois nécessaires pour aller vers des économies.

JJ. MULOT indique qu'il est nécessaire d'avoir un emploi de ce type au sein de la fédération, que nous sommes une des rares fédérations à ne pas avoir ce type de poste.

A.WACHE s'interroge sur l'incidence de l'augmentation des tarifs des licences.

Suite à cette remarque, JJ.MULOT reconnaît que cette augmentation des tarifs pourrait avoir une incidence sur le nombre de licenciés.

D. MARCHANDEAU rappelle que cette augmentation exceptionnelle est effectuée dans le cadre de recherche de ressources propres plus conséquentes.

G. BALMARY indique que cette augmentation se fait au détriment des clubs car ceux-ci ont déjà voté le montant des cotisations 2011 lors de leurs assemblées générales.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITE (21 voix) DE PROPOSER A L'ASSEMBLEE GENERALE LES TARIFS 2011 SUIVANTS :

D. MARCHANDEAU donne le positionnement de la trésorerie soit 260 000 euros.

La fédération est en attente du versement du 1^{er} acompte des subventions de ses partenaires soit pour EDF un montant de 193 000 euros et pour la MAIF un montant de 263 000 euros. De plus une demande d'avance au Ministère sur le montant de la subvention octroyée dans le cadre de la convention d'objectifs a été sollicitée pour un montant de 1 295 000 euros.

8. Organisations

Désignation des délégués fédéraux, des présidents de jury, des membres des comités d'équité et des délégués anti-dopage pour les régates nationales 2010

LE COMITE DIRECTEUR ARRETE LA LISTE SUIVANTE DES PRESIDENTS DE JURY ET DELEGUES ANTI DOPAGE :

Epreuves nationales 2010	Délégué Fédéral	Président de Jury	Délégué Anti-Dopage	Comité d'équité
Championnats de France Bateaux Courts Junior, Senior et Handi-Aviron 23-25/04/2010 à Cazaubon	Gérard BALMARY	Michel DOUTRE	Geneviève AUBRY	Pascal BERREST Isabelle DANJOU Thierry SAVAL
Coupe de France MAIF 1 ^{er} et 2/05/2010 à Bourges	Alain TELLIER	Alain MAREY	Michel DOUTRE	Pascal BERREST Vincent BUSSER Marie-Laurence COPIE
Championnats de France UNSS/FFSU 22 & 23/05/2010 à Mâcon	Lionel GIRARD	Pascal RONDEAU	Josy BREGAL	
Coupe de France d'aviron de mer des ligues 05/06/2010 à Pornic	Lionel GIRARD	Josy BREGAL	Geneviève AUBRY	

Championnats de France Senior bateaux longs et minime 25 au 27 juin 2010 – Le Creusot	Lydie JOUVRAY	Alain MAREY	Pascal RONDEAU	Gilles PURIER Philippe LOT Michel DOUTRE
Championnats de France Cadet et Junior Bateaux Longs 2 au 4/07/2010 à Vichy	Jean-Pierre CAUMONT	Josy BREGAL	Marie-Laurence COPIE	Gilles PURIER Michel ANDRIEUX Michel DOUTRE
Critérium National Sénior, Handi-Aviron et Vétéran 9-11/07/2010 à Mantes	Thierry RENAULT	Maire-Laurence COPIE	Pascal RONDEAU	Gilles PURIER Benoit LAMOUCHE Geneviève AUBRY
Championnats de France Aviron de Mer 1 ^{er} au 3/10/2010 à Thau	Alain TELLIER	Geneviève AUBRY	Thierry SAVAL	

Puis il est fait appel aux membres du comité directeur pour représenter la fédération sur les randonnées du Circuit Randon' Aviron EDF 2010. La liste des représentants par randonnée est arrêtée (annexe 6).

JJ. MULOT indique que la liste des représentants à ces manifestations sera complétée dans la mesure du possible par les membres de la commission tourisme et randonnée.

Candidature de la France à l'organisation des championnats du monde 2015

Le comité départemental de Savoie, avec le soutien fort du Conseil Général, a présenté la candidature du Lac d'Aiguebelette pour cette organisation.

JJ. MULOT est très heureux de cette candidature et propose au comité directeur de la soutenir et de la porter auprès de la FISA.

LE COMITE DIRECTEUR DECIDE A L'UNANIMITE (18 votants) DE POSTULER A L'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DU MONDE 2015.

JJ. MULOT précise qu'un courrier en ce sens partira à l'attention de la FISA, du CNOSF, du CNDS et du ministère très prochainement. La décision d'attribution par la FISA aura lieu début septembre 2011.

A.WACHE indique qu'une modification du tracé du parcours est à l'étude afin de répondre au cahier des charges FISA.

Date Coupe de France MAIF 2011

LA DATE POUR LA COUPE DE FRANCE MAIF 2011 EST FIXEE UNANIMEMENT DU 30 AVRIL AU 1^{er} MAI 2011

Désignation des organisateurs des régates nationales 2011

Les différents comités d'organisation candidats sont représentés comme suit :

Comité Départemental de la Savoie : Excusé
CN Creusot : Messieurs THIBAULT et JOUBERT
Régates Mâconnaises : Jacques DOUSSOT
CA Vichy : Gilles MERLIN
AS Mantaise : Excusé
Sporting Dunkerquois : Rémy DURIEUX
AC Cassis : Excusé
Aviron Brestois : Excusé
CN Lorient : Bernard BOCQUET et Luc BODENNEC
ANM Bourges : Christian SIBUET
AS Gérardmer : Arnaud TIXIER
CSN Brive : Excusé

Chaque organisateur est accueilli tour à tour par le comité et présente sa candidature.

Il est procédé ensuite à la désignation des lieux des manifestations nationales, dans l'ordre suivant :

Championnat de France Senior et Junior Bateaux Courts – 15-17 avril 2011

1 candidature : Comité Départemental de Savoie

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE EST DESIGNE A L'UNANIMITE (21 voix)

Championnat de France senior bateaux longs, Critérium Vétéran et Journée Handi-Aviron – 3-5 juin 2011

1 candidature : le CSN Brive

LE CSN BRIVE EST DESIGNE A L'UNANIMITE (21 voix).

Championnat de France Cadet et Junior bateaux longs – 1-3 juillet 2011

1 candidature : le CA VICHY

LE CA VICHY EST DESIGNE A L'UNANIMITE (21 voix).

Championnat de France UNSS et FFSU – 21-22 mai 2011

3 candidatures : le CN Creusot, l'AC Bourges et l'AS Gérardmer.

A l'issue d'un vote à bulletins secrets,

L'AC BOURGES EST DESIGNÉ PAR 11 VOIX, le CN CREUSOT obtenant 5 voix et l'AS GERARDMER obtenant 5 voix.

Critérium Senior et Championnat de France Minime – 24-26 juin 2011

4 candidatures : la Société des Régates Mâconnaises, l'AC Bourges, l'AS Gérardmer et l'AS Mantaise.

LA SR MACON EST DESIGNÉE PAR 17 VOIX, l'AC BOURGES obtenant 2 voix, l'AS GERARDMER obtenant 2 voix, AS Mantaise obtenant 0 voix.

Championnat de France d'aviron de mer – du 8 au 9 octobre 2011

3 candidatures : le Sporting Dunkerquois, le CN Lorient et l'Aviron Brestois.

Lors de sa présentation le Sporting Dunkerquois indique que suite à la consultation des coefficients des marées en 2011, il serait opportun d'organiser cette manifestation les 8 et 9 octobre 2011

LE SPORTING DUNKERQUOIS EST DESIGNÉ PAR 16 VOIX, le CN LORIENT obtenant 5 voix et l'Aviron Brestois obtenant 0 voix POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'AVIRON DE MER LES 8 ET 9 OCTOBRE 2011.

Coupe de France d'Aviron de Mer des Ligues – 28 mai 2011

1 candidature : l'AC Cassis

L'AC CASSIS EST DESIGNÉ PAR 21 VOIX.

JJ. MULOT félicite les organisateurs désignés et remercie tous les clubs candidats. Il signale qu'il est important d'avoir toutes ces candidatures et espère que les clubs non pourvus pourront l'être les années prochaines.

9. Attribution des labels 2010 Ecole Française d'Aviron (annexe 7)

G. PURIER décrit les conditions dans lesquelles les dossiers des labels 2010 ont été montés. Le groupe de travail sur les labels s'est réuni afin de statuer, en collaboration avec la direction technique nationale, sur les dossiers présentés.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE (18 voix) LA LISTE DES LABELS ECOLE FRANCAISE D'AVIRON 2010 QUI LUI EST SOUMISE (annexe 7).

J. DECRIEM indique qu'il est dommage que la fédération soit dans l'obligation de relancer les clubs pour qu'ils complètent leur dossier et souhaite plus de fermeté sur le respect des délais.

J. DECRIEM fait part des propositions du groupe de travail sur la labellisation :

- officialiser le groupe de travail en l'intitulant commission nationale d'attribution du label
- créer dans chaque ligue une commission régionale de labellisation
- promouvoir le dispositif et développer une meilleure communication sur les clubs labellisés
- assouplir le critère relatif à l'encadrement du label une étoile en prenant en compte le CQP en cours de création
- créer un label sans étoile pour lequel les critères demandés doivent correspondre à une sécurité de pratique et une certaine qualité d'accueil

A. WACHE souhaite que :

- les clubs soient mieux informés sur la labellisation et la réglementation.
- la fédération soit plus exigeante sur la pratique de l'aviron scolaire au sein des structures

J. DECRIEM souhaite que la fédération s'interroge sur ses attentes par rapport aux clubs labellisés.

10. Avancement des travaux des commissions et des groupes de travail

- **Commission médicale**

A. LE PENVEN propose la candidature d'Odile LION comme membre de la commission médicale.

LE COMITE DIRECTEUR ADOPTE A L'UNANIMITE CETTE CANDIDATURE (18 voix).

A. LE PENVEN procède ensuite à la lecture de son compte-rendu (annexe 8).

JJ. MULOT indique que la fédération sera prochainement amenée à modifier son règlement médical en raison de dispositions réglementaires attendues dans les mois à venir.

- **Commission tourisme et randonnées**

C. JANCENELLE-WEIDMANN commente le document joint en annexe 9.

La Société Nautique du Perreux remporte le Trophée Randon'Aviron EDF 2009.

Un nouveau trophée, en remplacement du traditionnel fanion, sera remis aux organisateurs des randonnées labellisées par le représentant de la fédération.

JJ. MULOT indique qu'un accord a été trouvé avec EDF pour prolonger sur 2010 le « naming » du Circuit Randon'Aviron.

- **Commission des arbitres**

M. DOUTRE indique que les listes des arbitres pour les épreuves nationales et internationales viennent d'être arrêtées.

Il fait part de l'actualité de la commission :

- intervention sur 5 sites différents dans le cadre du recyclage des arbitres
- réunion programmée au mois de février pour les arbitres formateurs ainsi qu'une réunion de la commission.

- **Commission aviron de mer**

L. GIRARD indique qu'une réunion s'est tenue le 16 janvier et a été élargie aux représentants des ligues maritimes ainsi qu'à la ligue Rhône-Alpes en tant que membres associés au travail de la commission.

Le bilan :

- très peu de ligues ont des politiques définies en matière d'aviron de mer
- volonté d'avoir des outils de communication
- volonté de travail inter-ligues
- nécessité de définition du rôle de directeur de course
- souhait d'avoir un cahier des charges allégé pour les régates qualifiantes

- **Groupe de travail développement durable**

P. TRICHET indique que le groupe de travail fonctionne à travers le site internet et la revue où des brèves abordant ce thème sont parues.

Il est précisé que Frédéric ROUSSEAU effectue un stage au sein de la fédération afin de recenser ce qui est fait dans ce secteur et travaille sur le Grand Challenge sous l'aspect du développement durable.

- **Groupe de travail structuration des clubs**

A. TELLIER diffuse un questionnaire intitulé "Guide autodiagnostic" recensant des questions sur l'organisation interne des clubs.

Il invite les membres du comité directeur à faire part de leurs remarques sur ce document aux membres du groupe de travail.

- **Groupe de travail développement des activités sportives**

A. WACHE indique que la dernière réunion a permis un grand nombre d'échanges.

Suite à cette réunion, il apparaît qu'il faut se pencher sur l'organisation des événements nationaux.

La prochaine réunion portera sur le sport pour tous, le développement durable et économique.

11. Vœux des Ligues

■ Ligue d'Alsace :

Vœu n°1 : Emanant du Président de la Société d'Aviron Union Regio Ruderclub : Jean-François VALLOIS :

"Si je prends le cas de l'association dont je suis président, la Société d'Aviron Union Regio Ruderclub, à ce jour, sur 42 membres en licences annuelles de la Société d'Aviron Union Regio Ruderclub, la répartition entre les trois nationalités est : 23 allemands, 4 suisses et 15 français. Se pose le problème du quota étranger dans les équipages, je sais que la règle est celle de la FISA mais ne pourrait-il pas y avoir une réflexion pour les associations comme la notre proche des frontières ?"

Le comité directeur, suivant l'avis de la commission des compétitions, n'est pas favorable à cette proposition

■ Ligue des Pays de la Loire:

Vœu n° 1 : Incitation à l'arbitrage

Afin de pallier le manque d'arbitres dans les ligues, inciter les clubs à proposer des candidats pour la formation en donnant des points de bonification soit dans le classement des clubs, soit pour l'obtention du label « école d'aviron ». Il pourrait être pris comme exemple ce qui vient de se mettre en place avec le classement mer des clubs.

Le comité directeur, suivant l'avis de la commission des arbitres, n'est pas favorable à cette proposition.

■ Ligue du Nord-Pas-de-Calais :

Vœu n° 1 : Afin d'assurer le renouvellement des arbitres des Ligues et de créer une dynamique au niveau national sur le thème de l'arbitrage, la Ligue Nord Pas de Calais propose que chaque club français engagé dans la démarche de labellisation « Ecole Française d'Aviron » 3^{ème} étoile puisse compter dans ses effectifs licenciés, un jeune officiel qui se destine à l'arbitrage, recensé par la Ligue.

Les missions des jeunes officiels restent à définir et peuvent être inspirées par ce qui est réalisé dans les autres fédérations sportives telles que l'athlétisme.

Le comité directeur, suivant l'avis de la commission des arbitres, n'est pas favorable à cette proposition.

Vœu n° 2 : Brevet d'Or Option compétition : La Ligue Nord Pas de Calais propose que la Fédération prenne en compte le retour d'expérience afin d'adapter la réglementation qui concerne l'obligation pour un minime d'être titulaire de l'Aviron d'or option compétition pour participer aux Championnats de Zone et de France bateau long. En effet, une arrivée tardive de l'obtention du Brevet d'Or option compétition, véritable épreuve d'habileté en skiff, alors qu'il pourrait correctement ramer dans un bateau long (2X, 4X+ ou 8X) sans perturber l'équipage. Certes, si un minime n'a pas obtenu le Brevet d'or option compétition, il ne pourrait pas participer aux championnats de France en Skiff mais pourrait permettre la réalisation d'un bateau long pour son club, un quota de 50% de titulaires du brevet d'or option compétition pourrait être exigé.

Avec l'actuelle réglementation, un jeune cadet débutant, 1^{ère} ou 2^{ème} année se trouve lui dans des conditions plus favorables bien que souvent moins bien formé - carence en skiff par exemple - et peut participer aux championnats de France sans restriction. L'extension du brevet d'or option compétition aux cadets permettrait une formation plus complète à la couple et au skiff. En résumé, allonger la période de formation de base qui est souvent trop courte pour les adhérents tardifs, afin de permettre des acquisitions techniques de qualité et lever le verrou de blocage pour les minimes et le club d'aller aux championnats de France s'il manque un brevet d'or option compétition pour un bateau long.

Le comité directeur du 28 novembre, en entérinant la réglementation sportive 2010, a répondu à ce vœu.

12. Informations sur les dossiers en cours

Bassin des Dagueys :

La fédération soutient dans le cadre du CNDS équipement le projet de Libourne d'aménagement du bassin des Dagueys destiné à terme à devenir un stade nautique pouvant accueillir des championnats de France et des compétitions internationales.

Visites dans les ligues :

Des visites dans les ligues d'un élu du bureau et d'un membre de la DTN, comme celles qui s'étaient déroulées il y a quelques années en présence de JJ.MULOT et de P.BERREST, vont être repropoées aux présidents de ligues.

Evénements :

Un événement EDF, FFSA et FFCK sur Paris est programmé le 26 septembre.
La création d'une épreuve sprint en 2011 sur le bassin de La Villette est également envisagée.

13. Questions administratives

• Affiliations

LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE A L'UNANIMITE (18 voix) A L'AFFILIATION DES CLUBS SUIVANTS :

AVIRON YACHT CLUB CARNAC (Ligue de Bretagne)
AVIRON LOIRE OCEAN (Ligue des Pays de la Loire)

PUIS, LE COMITE DIRECTEUR PROCEDE A L'UNANIMITE (18 voix) A LA RADIATION DU CLUB SUIVANT :

ASCE LE FLAMBEAU (Section aviron) (Ligue de Guadeloupe)

14. Questions diverses

Organe disciplinaire :

G. AUBRY souhaite avoir un retour sur la sanction appliquée au rameur ayant été convoqué par l'organe disciplinaire suite à son attitude lors du championnat de France à la mer.
L. GIRARD indique que l'organe disciplinaire a prononcé à l'encontre de ce sportif un blâme assorti d'une interdiction de participation au Championnat de France à la mer et à la Coupe de France des ligues à la mer pour la saison 2010.

Distance FISA handi-aviron

Une réunion du Conseil de la FISA s'est tenue récemment au cours de laquelle il a été proposé de passer la distance des courses handi-aviron de 1 000 mètres à 2 000 mètres.
La fédération fera savoir à la FISA qu'elle est opposée à ce changement.

Prochain Comité Directeur

Le vendredi 4 juin 2010 à Nantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 25.

Jean-Pierre CAUMONT
Secrétaire Général

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues, P. BERREST, G. PURIER, N. MORIN